



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
26 juin 2025
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2025

25-28 août, New York

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour la Côte d'Ivoire
(2026-2030)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	2
II. Priorités du programme et partenariats	5
III. Administration du programme et gestion des risques.....	10
IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme.....	11
Annexe	
A. Cadre de résultats et d'allocation des ressources	13



I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. Avec plus de 29 millions d'habitants (dont 47,8 % de femmes et 52,2 % d'hommes)¹ dans le pays, l'économie ivoirienne est l'une des plus dynamiques de l'Afrique subsaharienne. Le produit intérieur brut (PIB) réel du pays a augmenté de 8 % entre 2012 et 2019² et était supérieur à 6 % en 2024³, soit près du double de la moyenne en Afrique, qui est de 3,2 %⁴. Le revenu national brut (RNB) par habitant a plus que triplé depuis 2011⁵. En 2023, l'indice de développement humain du pays a enregistré la plus forte croissance de toute l'Afrique subsaharienne⁶. Ce résultat s'est accompagné d'une réduction significative du taux de pauvreté, qui est passé de 55 % en 2011⁷ à 37,5 % en 2021⁸. Le pays a également réalisé des avancées considérables dans les objectifs de développement durable, tout particulièrement en ce qui concerne la pauvreté, la croissance économique, la qualité de l'enseignement, la réduction des inégalités, l'avancement des femmes et des filles et la vie aquatique. La Côte d'Ivoire a obtenu un score de 62,3 % à l'indice concernant les objectifs de développement durable en 2024⁹, dépassant à la fois les moyennes africaine (53 %) et régionale (57 %)¹⁰.

2. Avec une superficie de 322 462 km², la Côte d'Ivoire est riche en ressources naturelles (forêts, pétrole, gaz, diamants et cuivre). Le pays reste le premier producteur de cacao (plus de 40 % du marché mondial)¹¹ et de noix de cajou (environ 26 % de la production mondiale)¹². Il possède 550 km de côtes¹³ et une zone côtière de 23 253 km²¹⁴, essentielle au tourisme, à la pêche et aux activités portuaires.

¹ Ministère du plan et du développement (2021), recensement de la population et des logements. <https://data.gouv.ci/applications/recensement-general-de-la-population-et-de-lhabitat-rghp-de-2021-2>.

² Gouvernement de la Côte d'Ivoire (2021) *Plan national de développement (PND) 2021-2025*, p. 3. https://www.gouv.ci/_grandossier.php?recordID=263.

³ Ministère de l'économie, du plan et du développement (2025a) « La croissance ivoirienne en Afrique de l'Ouest 2024 ». <https://www.economie-ivoirienne.ci/actualites/la-cote-divoire-pilier-de-resilience-et-moteur-de-croissance-en-afrique-de-louest-en>.

⁴ Banque africaine de développement (2025a), Performances et perspectives macroéconomiques de l'Afrique, p. 2. <https://www.afdb.org/fr/documents/performances-et-perspectives-macroeconomiques-de-lafrique-janvier-2025>.

⁵ Banque mondiale (2025), RNB par habitant. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GNP.PCAP.PP.KD?locations=CI>.

⁶ PNUD (2025) IDH, p.281 (en anglais). <https://hdr.undp.org/content/human-development-report-2025>.

⁷ Ministère de l'économie, du plan et du développement (2025b) La Côte d'Ivoire vise une réduction significative de la pauvreté d'ici 2030. <https://www.economie-ivoirienne.ci/actualites/la-cote-divoire-vise-une-reduction-significative-de-la-pauvrete-dici-2030-grace-son>.

⁸ Banque mondiale (2025), ratio de la population pauvre. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.NAHC?locations=CI>.

⁹ Rapport sur le développement durable, 2024, classements (en anglais). <https://dashboards.sdgindex.org/rankings>.

¹⁰ Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique (2023), *Rapport sur le développement durable en Afrique de l'Ouest*, 2023, p. 7.

¹¹ Afrorama (2025), Les fèves de cacao en Afrique. <https://www.afrorama.org/article/cocoa-beans-in-africa>.

¹² World Population Review (2025), Production de noix de cajou par pays (en anglais). <https://worldpopulationreview.com/country-rankings/cashew-production-by-country>.

¹³ Ministère du plan et du développement (2022), Deuxième rapport national volontaire de la Côte d'Ivoire, p. 20. https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2022/VNR%202022%20Cote%20Ivoire%20Report_0.pdf.

¹⁴ Banque mondiale (2017), Analyse de l'économie politique, p. 21 (en anglais). <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/370351527760793941>.

3. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, son analyse commune de pays et l'évaluation indépendante du programme de pays de 2024 ont mis en avant des problèmes persistants, notamment un accès limité aux services sociaux essentiels, aux opportunités économiques, politiques, culturelles et à la protection sociale¹⁵. À la racine de ces problèmes, des aspects liés à la gouvernance (disparités régionales et capacités locales limitées), des facteurs socioculturels (fragilité de la cohésion sociale), contraintes économiques (la prédominance du secteur informel et du chômage structurel) et fragilité environnementale (y compris la déforestation grave, les vulnérabilités climatiques et la dépendance envers des secteurs exposés).

4. La mobilisation du public s'est renforcée, comme le montre la progression de l'indice de participation civique, de 0,67 en 2011 à 0,78 en 2024¹⁶. L'indice de perception sur la corruption est également passé de 27 en 2013 à 45 en 2024¹⁷. Néanmoins, les disparités socioéconomiques dans l'accès aux services de base (éducation, soins de santé et eau) persistent, surtout dans le nord-ouest¹⁸. Si le taux de pauvreté urbaine était de 22,2 % en 2021, la pauvreté rurale était de 54,4 %¹⁹. En 2023, 94 % de la population vivait dans des zones desservies par le réseau électrique, 36 % (majoritairement dans les zones rurales) n'ont toujours pas accès à l'électricité²⁰. Seulement 67 % des femmes rurales ont accès au minimum en matière d'eau potable²¹. La fracture numérique reste également profonde : seuls 22 % des habitants des zones rurales ont accès à Internet, contre 50 % dans les zones urbaines²². Le taux d'accès à Internet des femmes est inférieur de 17 % à celui des hommes²³.

5. L'indice Institutions sociales et égalité des genres du pays (17,3) est largement inférieur à la moyenne africaine (39,8)²⁴, mais des difficultés demeurent²⁵. Les femmes n'occupent que 13 % des sièges parlementaires, 32 % des sièges des conseils

¹⁵ PNUD (2025), Évaluation indépendante du programme de pays pour la Côte d'Ivoire : Version préliminaire 2.1 (10/01/2025).

¹⁶ Our World in Data (2025), Indice de participation de la société civile, 2024 (en anglais). <https://ourworldindata.org/grapher/civil-society-participation-index>.

¹⁷ Transparency International (2024), Indice de perception sur la corruption (en anglais). <https://www.transparency.org/en/cpi/2024/index/civ>.

¹⁸ Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (2024), Disparité entre les zones urbaines et rurales et entre le nord et le sud (en anglais). <https://www.bmz.de/en/countries/cote-divoire/social-situation-48426>.

¹⁹ Agence ivoirienne de presse (2025), L'incidence de la pauvreté en Côte d'Ivoire. <https://www.aip.ci/144042/cote-divoire-aip-lincidence-de-la-pauvrete-se-situait-a-544-en-milieu-rural-contre-222-en-milieu-urbain-en-2021-ministere/>.

²⁰ Société financière internationale (2024), La Côte d'Ivoire se rapproche de l'accès universel à l'électricité (en anglais). <https://www.ifc.org/en/stories/2025/cote-divoire-nears-universal-access-to-electricity>.

²¹ Energypedia (2024), Améliorer l'accès à l'eau potable (en anglais). https://energypedia.info/wiki/Improving_Access_to_Drinking_Water_with_Solar_Energy_in_Rural_Ivory_Coast.

²² Internet Society (2025), Rapports par pays. <https://pulse.internetsociety.org/fr/reports/CI/>.

²³ Banque mondiale (2025), Portail sur les données relatives au genre (en anglais). <https://genderdata.worldbank.org/en/economies/cote-d-ivoire>.

²⁴ OCDE (2025), Tableau de bord de l'indice Institutions sociales et égalité des genres (en anglais) <https://www.oecd.org/en/data/dashboards/social-institutions-gender-index.html?oecdcontrol-18ae15c5e9-var1=CIV>.

²⁵ ODI Global (2023), L'autonomisation économique des femmes et le travail décent (en anglais). <https://odi.org/en/publications/womens-economic-empowerment-and-decent-work-in-cote-divoire/>.

régionaux et 8 % des postes de maire. Le taux d’alphabétisation des adultes est de 40 % chez les femmes contre 60 % chez les hommes^{26, 27}.

6. L’indice de menace pour la sécurité nationale s’est amélioré, passant de 8,7 en 2011 à 6,3 en 2024²⁸. Cependant, l’instabilité dans les pays voisins (le Burkina Faso et le Mali), a entraîné l’arrivée de plus de 67 000 demandeurs d’asile. La porosité des frontières facilite le trafic d’armes, de drogues et d’êtres humains²⁹.

7. La prédominance du secteur informel, le chômage structurel (notamment chez les jeunes et les femmes) et les inégalités d’accès aux terres, au crédit et aux marchés continuent de rendre difficile une croissance économique inclusive. Le taux de chômage dans le secteur formel reste faible (2,3 % en 2024 : 2,1 % chez les hommes et 2,6 % chez les femmes), mais le chômage des jeunes (de 15 à 24 ans) est de 3,9 % (3,5 % chez les hommes et 4,4 % chez les femmes)³⁰. Environ 75 % de la population a moins de 35 ans³¹. Près de 18,8 % des jeunes (12,9 % des jeunes hommes et 24,6 % des jeunes femmes) ne travaillent pas, ne sont pas scolarisés et ne suivent pas de formation professionnelle. Plus de 90 % des emplois relèvent du secteur informel, qui compte pour environ 36 % du PIB³².

8. La Côte d’Ivoire occupe la 134^e place au classement de l’indice global d’adaptation de Notre-Dame (Notre Dame Global Adaptation Index)³³. Le pays a perdu plus de 80 % de sa couverture forestière depuis 1960³⁴, ce qui met en péril les cultures de cacao et autres, dont 45 % de la population dépend pour survivre. Environ deux tiers des femmes rurales participent à l’agriculture³⁵ et beaucoup dépendent du bois de chauffage et du charbon de bois. L’élévation du niveau de la mer (qui devrait atteindre 51 cm d’ici 2080³⁶) augmente le risque d’inondations, d’érosion et d’intrusion saline. Les femmes et les jeunes, qui participent de manière disproportionnée à l’agriculture et au travail informel, sont extrêmement vulnérables en raison de leur accès limité aux ressources, à l’énergie et aux services.

9. Le Plan national de développement (2026-2030) (PND) vise à faire de la Côte d’Ivoire un pays prospère et uni, rayonnant tant en Afrique qu’à l’international et de le faire accéder à la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire. Un des objectifs clés de ce plan est de ramener le taux de pauvreté sous la barre des 20 %

²⁶ Commission électorale indépendante (2023), Élections régionales, locales et sénatoriales, p. 1. <https://cei.ci/elections-locales-et-senatoriales-2023/>.

²⁷ Banque africaine de développement (2025b), Fiche d’information sur l’énergie (en anglais). <https://www.afdb.org/en/mission-300-africa-energy-summit/accelerating-africas-energy-transition/cote-divoire-energy-fact-sheet>.

²⁸ TheGlobalEconomy.com (2024), Indice des menaces pour la sécurité (en anglais). https://www.theglobaleconomy.com/Ivory-Coast/security_threats_index/.

²⁹ Reliefweb (2025), Côte d’Ivoire : statistiques mensuelles. <https://reliefweb.int/report/cote-divoire/unhcr-cote-divoire-statistiques-mensuelles-de-la-situation-du-nord-au-30-avril-2025>.

³⁰ Organisation internationale du Travail (2025), ILOSTAT data explorer (en anglais). https://rshiny.ilo.org/dataexplorer79/?lang=en&segment=indicator&id=SDG_0852_SEX_AGE_RT_A.

³¹ Ministère du plan et du développement (2021), Plan national de développement 2021-2025 : Diagnostic stratégique, Volume 1, p.165.

³² Kouassi Yeboua (2024), Côte d’Ivoire. <https://futures.issafrica.org/geographic/countries/cote-divoire/>.

³³ Université de Notre Dame (2025), Notre Dame Global Adaptation Initiative. <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/rankings/>.

³⁴ Timber Trade Portal (2025), Ressources forestières de la Côte d’Ivoire. <https://www.timbertradeportal.com/fr/republic-of-cote-divoire/176/country-context>.

³⁵ Agence Française de Développement (2024), Lutter pour les droits des femmes agricultrices en Afrique de l’Ouest. <https://www.afd.fr/fr/actualites/cote-divoire-lutter-pour-les-droits-des-femmes-agricultrices>.

³⁶ NASA (2025), Outil de projection du niveau de la mer du GIEC (en anglais). <https://sealevel.nasa.gov/ipcc-ar6-sea-level-projection-tool>.

d'ici 2030, avec pour priorité d'accélérer la transformation économique et de veiller à ce que les bénéfices soient distribués de manière équitable³⁷. Le pays entend également garantir l'accès universel à l'électricité d'ici 2030. En 2023, 31 % de la production d'électricité provenait de sources renouvelables ; l'objectif pour 2030 est de 45 %³⁸. La Côte d'Ivoire s'est engagée à réduire de 37 millions de tonnes ses émissions de dioxyde de carbone d'ici 2030 en participant aux marchés du carbone et en menant une stratégie de développement associée à de faibles émissions et à une résilience climatique³⁹.

10. L'évaluation du programme précédent a confirmé l'avantage comparatif du PNUD en matière de gouvernance (prestation de services, dématérialisation et cohésion sociale), d'autonomisation des femmes dans la vie politique et économique, d'emploi des jeunes et de planification et financement environnementaux. Elle a également mis en lumière le rôle du PNUD dans la communication avec diverses parties prenantes, obtenant de solides résultats en ce qui concerne la réforme institutionnelle et le renforcement des capacités. Les recommandations portaient notamment sur les points suivants : concentrer les interventions sur un nombre limité de zones géographiques, renforcer les partenariats avec les autorités locales, s'attaquer aux facteurs structurels de l'inégalité et faire des emplois verts pour les femmes et les jeunes une priorité⁴⁰.

11. Compte tenu de ces observations, le PNUD contribuera aux réalisations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en œuvrant à : renforcer la transformation structurelle de l'économie, l'innovation, la productivité et la croissance durable ; améliorer l'accès des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables (y compris les populations rurales, les personnes travaillant dans le secteur informel et celles n'ayant pas accès aux services) aux possibilités et aux services de base ; développer la résilience aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles au niveau des populations. S'appuyant sur son avantage comparatif en tant que fournisseur de solutions intégrées, le PNUD aidera les institutions nationales et infranationales à relever les défis en matière de gouvernance, de société, d'économie et d'environnement. Grâce à sa collaboration avec des partenaires publics et privés, notamment des institutions financières, le PNUD aidera la Côte d'Ivoire à se positionner comme un leader régional par la mobilisation de ressources, le développement de l'innovation et la coopération Sud-Sud.

II. Priorités du programme et partenariats

12. En déployant à grande échelle des solutions économiques innovantes et inclusives, en particulier dans les régions défavorisées du nord et de l'ouest, le PNUD contribuera à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, soutenant ainsi l'aspiration de la Côte d'Ivoire à atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire supérieur. Le programme de pays est directement aligné sur les cinq piliers du Plan national de développement (PND) et s'inscrit dans le droit fil des trois priorités du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2026-2030 et de deux réalisations du Plan stratégique du PNUD.

³⁷ Ministère de l'économie, de la planification et du développement (2025c), Examen de la mise en œuvre du Plan national de développement (2021-2025), p. 23.

³⁸ Ibid, Banque africaine de développement (2025b).

³⁹ Climate Analytics (2025), Stratégies de faibles émissions en Afrique (en anglais). <https://climateanalytics.org/projects/lt-leds-in-africa>.

⁴⁰ Ibid, PNUD (2025), pages 9, 11 et 12, 14 à 16, 18 à 20, 25 à 26, 31 à 32.

13. Élaboré en s'appuyant sur les évaluations précédentes et en collaboration avec les autorités gouvernementales, les partenaires de développement, la société civile, le secteur privé et les entités des Nations Unies⁴¹, ce programme s'articule autour de deux objectifs : i) l'accès aux services publics numériques et aux opportunités qu'ils offrent et ii) l'innovation au service d'une croissance durable et de la résilience climatique.

14. Dans le cadre de la réalisation 1, la théorie du changement (TdC) postule que le renforcement de la gouvernance locale (opéré par l'amélioration de la planification, de la budgétisation, de la prestation de services numériques, combinée à des efforts ciblés pour combler les clivages numériques) favorisera le développement inclusif. L'éducation civique et les processus participatifs, impliquant notamment les femmes et les jeunes, renforceront la mobilisation. La cohésion sociale sera consolidée par la mise en place de systèmes d'alerte précoce, de médiation et de développement de la résilience au niveau communautaire, avec la participation active des femmes et des jeunes. Ces initiatives visent à élargir l'accès aux services numériques, à la justice, à l'état civil et aux perspectives économiques dans les zones mal desservies, en particulier les régions rurales et le nord-ouest, d'ici 2030.

15. En ce qui concerne la réalisation 2, la théorie du changement (ToC) est axée sur la promotion d'un entrepreneuriat durable sur le plan environnemental par le soutien aux micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) et aux coopératives dirigées par des jeunes et des femmes, la création d'emplois verts et la facilitation de l'accès au financement vert et aux outils numériques. Le PNUD favorisera une transformation économique systémique par l'innovation, la numérisation et la formation professionnelle, en collaboration avec les universités et le secteur privé, notamment les fournisseurs d'énergie renouvelable, les entreprises agroalimentaires et les entreprises spécialisées dans les technologies climatiques. L'expansion des infrastructures solaires rendra les ménages, les entreprises et les économies locales plus solides. La résilience climatique sera améliorée grâce à des solutions fondées sur la nature, la conservation de la biodiversité et le financement environnemental. Collectivement, ces initiatives serviront de base à un modèle de développement fondé sur l'innovation, l'action climatique et la restauration des écosystèmes d'ici 2030.

16. La concrétisation de ces réalisations dépend de plusieurs éléments : la mobilisation continue des autorités nationales et locales en faveur de la décentralisation et de la réforme de la gouvernance ; un financement public et privé continu ; l'accès à des financements liés au climat et mixtes. D'autres facteurs sont également essentiels, notamment la mise en place de mécanismes inclusifs visant à garantir la participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables aux activités de planification, de mise en œuvre et de suivi ; une prise en main forte au niveau local ; la stabilité institutionnelle et financière nécessaire pour pérenniser les résultats.

17. Tout changement dans le paysage politique ou les priorités nationales pourrait ralentir le rythme des réformes. Une décentralisation insuffisante pourrait entraver les avancées vers une gouvernance locale inclusive. La persistance du recours à l'emploi informel pourrait freiner la productivité et les investissements. Les retards dans la mise en œuvre de la stratégie nationale et les chocs liés au climat pourraient creuser les disparités existantes, en particulier parmi les femmes rurales. L'insécurité régionale et la violence transfrontalière continuent de représenter des risques constants.

⁴¹ Atelier national sur le descriptif de programme de pays avec le Gouvernement, les partenaires de développement, les organisations de la société civile (OSC) et le secteur privé (janvier 25) ; consultations avec 20 ministères (septembre 23-février 24) ; contributions du programme de pays du PNUD et évaluations thématiques sur la cohésion sociale.

18. Pour atténuer ces risques, le PNUD collaborera avec les parties prenantes nationales et locales afin de mettre en œuvre des solutions programmatiques qui favorisent la transformation numérique, l'innovation et le financement durable, autant d'éléments essentiels du Plan stratégique du PNUD. Le PNUD continuera à coordonner ses efforts avec ses partenaires traditionnels, tels que l'Allemagne et le Japon, tout en élargissant sa coopération avec de nouveaux partenaires, notamment l'Italie et la République de Corée. Il cherchera également à favoriser la coopération Sud-Sud, comme la collaboration avec le Brésil sur les chaînes de valeur agricoles, et la coopération avec les institutions financières internationales, telles que la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque islamique de développement (BID).

19. Le PNUD adoptera une approche intégrée pour répondre aux défis qui se posent sur les plans social, économique, environnemental et de la gouvernance, lesquels sont étroitement liés. Le programme favorisera les perspectives économiques respectueuses de la nature, soutiendra l'entrepreneuriat vert et numérique, et renforcera la gestion durable des ressources afin de briser le cycle de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement. En conciliant les dimensions sociales, économiques et environnementales, le PNUD aidera les communautés à se doter de moyens de subsistance résilients, à stimuler les économies locales et à préserver les écosystèmes vitaux. Il s'appuiera sur son expertise analytique, sa portée opérationnelle et sa capacité de collaboration pour garantir une mise en œuvre efficace.

20. Pour plus de durabilité, le PNUD suivra une stratégie mûrement réfléchie visant à étendre les projets pilotes, réformes institutionnelles et innovations testées ayant fait leurs preuves par l'intermédiaire d'une intégration stratégique et d'une expansion géographique, notamment dans le nord-ouest. La priorité sera donnée aux innovations locales (plateformes de gouvernance électronique, laboratoires d'innovations dirigés par des jeunes et modèles d'économie circulaire) dans les régions défavorisées. Le PNUD étendra également ses partenariats afin d'accélérer les écosystèmes de l'innovation, d'accroître l'accès aux financements verts et mixtes et de renforcer les capacités en matière de transformation numérique dans les différents secteurs. Son action sera guidée par des dispositifs de cartographie des systèmes et de retour d'expérience participatif afin d'augmenter l'impact de celle-ci et de remédier aux obstacles structurels que rencontrent tout particulièrement les populations rurales et marginalisées.

21. La conception du programme et la théorie du changement sont pensées en fonction de l'engagement à ne laisser personne de côté. Ce principe met en avant la responsabilité, la participation et la non-discrimination dans l'accès des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables (y compris les demandeurs et demandeuses d'asile) aux services. Le PNUD collaborera avec des partenaires tels que la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) et le Médiateur en vue de renforcer les mécanismes de réclamation et de favoriser une prestation de services fondée sur les droits.

Services publics numériques et perspectives

22. Le PNUD contribuera au Pilier 1 (accélérer la transformation structurelle de l'économie par la productivité, l'innovation et le développement du secteur privé) et au Pilier 5 (renforcement de la gouvernance et accélération de la modernisation de l'État) du Plan national de développement. Il contribuera également à la Réalisation 2 énoncée dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (renforcer l'accès aux services de base et aux perspectives économiques, politiques et culturelles) ainsi qu'aux réalisations 1 et 2 du Plan stratégique du PNUD (transformation structurelle, notamment au moyen de transitions verte et numérique ; garantir que personne n'est laissé de côté). Le PNUD intégrera les solutions du plan

stratégique mondial concernant la gouvernance, la pauvreté et les inégalités en utilisant une approche systémique qui met l'accent sur l'efficacité, la participation et la transparence.

23. En s'appuyant sur son rôle de fournisseur de solutions intégrées, le PNUD renforcera la participation citoyenne et les capacités de gouvernance des autorités locales afin d'améliorer la prestation des services de base. Le programme favorisera la responsabilisation des institutions en appuyant la décentralisation, les réformes juridiques et les capacités de mise en œuvre aux niveaux national et infranational.

24. Le PNUD, en collaboration avec les autorités locales, le secteur privé et les associations locales représentant les femmes et la jeunesse, fera du renforcement des systèmes et des capacités une priorité afin de mettre en œuvre, financer et suivre des plans de développement vert, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines du nord et de l'ouest. Il étendra des interventions ayant fait leurs preuves telles que les petites subventions locales (financées par le Fonds pour l'environnement mondial) et des initiatives de développement local appuyées par le Fonds d'équipement des Nations Unies, favorisant une économie circulaire.

25. En tant que principal organisme des Nations Unies pour la cohésion sociale, le PNUD appuiera certaines initiatives en collaboration avec les Ministères de l'intérieur et de la sécurité (MIS), de la cohésion nationale, de la solidarité et de la lutte contre la pauvreté (MCNSLP), de l'économie, du plan et du développement (MEPD), de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique (MINEDDTE) et des finances et du budget (MFB). Cela concernera notamment le renforcement des systèmes de médiation et d'intervention aux niveaux national et local, y compris par l'activation d'unités de coordination civilo-militaire et la mise en œuvre de la stratégie nationale de cohésion sociale. Le PNUD mobilisera les femmes et les jeunes comme agentes et agents du changement dans ces entreprises.

26. Le PNUD aidera à la modernisation et à la transition numérique des systèmes administratifs publics afin d'offrir des services publics efficaces et complets ainsi que des infrastructures essentielles, en particulier dans les zones rurales. Le programme renforcera la gouvernance électronique et les canaux de communication avec les citoyens en élargissant l'utilisation des plateformes numériques et des outils d'intelligence artificielle à des fins d'efficacité et de responsabilité. Le PNUD collaborera avec des universités de premier plan, des ministères et des partenaires des Nations Unies, et fera participer les jeunes, y compris les jeunes femmes, à la conception et au déploiement à grande échelle de solutions locales pour la prestation de services et le développement communautaire.

L'innovation au service de la croissance durable et de la résilience climatique

27. Cette réalisation contribuera aux piliers 2, 3 et 4 du Plan national de développement : infrastructure, développement régional et durabilité environnementale (pilier 2) ; capital humain, compétences et création d'emplois verts (pilier 3) ; équité, autonomisation des femmes et des filles et croissance inclusive (pilier 4), ainsi qu'à la Réalisation 2 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, qui porte sur un développement durable qui ne laisse personne de côté, et à la Réalisation 1 du Plan stratégique. Le PNUD misera sur ses méthodes de gouvernance qui ont fait leurs preuves pour appuyer des réformes qui favorisent un environnement positif et s'attaquent aux obstacles structurels, en particulier la numérisation, la réforme fiscale, le renforcement de la gouvernance économique et la cohérence stratégique.

28. S'appuyant sur des études consacrées aux liens entre l'écosystème du secteur privé et le financement des objectifs de développement durable, comme la carte des investisseurs contribuant aux objectifs de développement durable, le PNUD

collaborera avec des institutions telles que la Confédération générale des entreprises, les Ministères du Commerce et de l'Industrie, des finances et du budget et de l'économie, du plan et du développement afin de soutenir les MPME, en particulier celles dirigées par des femmes et des jeunes, en facilitant leur accès au financement et aux services. Le PNUD aidera les MPME à renforcer leur compétitivité par la diversification de leurs activités, le renforcement de leurs chaînes de valeur, l'alignement sur la politique industrielle et les objectifs de transition écologique et l'amélioration de leur accès aux marchés extérieurs en tirant parti d'opportunités commerciales et de marchés de niche dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine. Des plateformes multipartites seront utilisées pour promouvoir le dialogue public-privé à tous les niveaux des chaînes de valeur, qui intègrent des dimensions économiques, sociales, environnementales et de gouvernance. Des efforts seront également déployés pour lever les obstacles auxquels se heurtent les femmes dans leur accès aux marchés et aux perspectives économiques.

29. En étroite collaboration avec le Ministère de la promotion de la jeunesse, de l'insertion professionnelle et du service civique (MPJIPSC), de la transition numérique et de la digitalisation (MTND) et de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage (METFPA), le PNUD va intensifier son soutien aux jeunes, qui bénéficie actuellement à 10 000 jeunes et passera à plus de 100 000 jeunes (dont 50 % de femmes) dans le domaine des start-ups et de l'entrepreneuriat. Conformément aux recommandations issues de l'évaluation portant sur l'approfondissement des partenariats avec le milieu universitaire et les institutions de formation professionnelle⁴², le PNUD renouvellera ses partenariats avec les universités, notamment l'Université de Cocody, afin d'étendre l'initiative des laboratoires de l'innovation d'Abidjan et de San Pedro à Korhogo (dans le Nord) et à Man (dans l'Ouest). En s'appuyant sur les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, et les meilleures pratiques, le PNUD favorisera l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en transformant les défis en matière de développement dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et de l'exploitation minière en perspectives de croissance verte.

30. Le PNUD apportera son appui aux femmes et jeunes qui entreprennent aux fins de l'innovation, de l'extension et de la diversification de leurs activités par l'intermédiaire d'un accès renforcé aux solutions financières, vertes et numériques, y compris les plateformes de commerce en ligne et les chaînes de valeur agroalimentaires. Il aidera également les MPME et les communautés à accéder à l'énergie propre et aux technologies résilientes au climat ou à les développer pour l'infrastructure et l'activité économique. Le PNUD tirera parti d'outils tels que le cadre de financement national et collaborera avec le Ministère des finances et du budget, les ministères sectoriels, les institutions multisectorielles et le secteur privé pour élargir les mécanismes de financement de l'action climatique, tels que les obligations vertes et les crédits d'émission de carbone.

31. Le PNUD poursuivra son partenariat solide avec le Ministère de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique et d'autres ministères sectoriels afin de financer, mettre en œuvre et suivre la contribution déterminée au niveau national (CDN). Il intensifiera son action dans les domaines prioritaires, notamment les solutions climatiques et naturelles visant à protéger les écosystèmes essentiels. S'appuyant sur les laboratoires d'innovation et les enseignements tirés de la mise en œuvre de la Stratégie nationale « Genre et changements climatiques »⁴³, le PNUD collaborera avec le Gouvernement et les

⁴² Ibid., PNUD (2025), p. 33 et 34.

⁴³ Ministère de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique (2020), Stratégie Genre et changements climatiques (2020-2024).

universités afin d'appliquer des technologies vertes et intelligentes et d'améliorer les compétences et les connaissances en tenant compte des risques.

32. Le PNUD travaillera avec les ministères nationaux et le secteur privé afin d'attirer des investissements publics et privés à l'appui de la transition du pays vers une économie sobre en carbone et inclusive, qui comprend notamment la création d'emplois verts et bleus destinés aux jeunes et aux femmes dans des secteurs tels que l'écotourisme, l'exploitation durable des pêches, l'agroforesterie, les énergies renouvelables et l'économie circulaire. Le PNUD s'associera à l'Union européenne et au Fonds vert pour le climat (FVC) pour favoriser le développement d'un marché national du carbone et débloquer des financements pour l'action climatique afin d'encourager la réduction des émissions et la restauration des écosystèmes. Cela passera par diverses mesures, notamment : l'accélération de l'adoption de technologies modernes à faibles émissions, l'élargissement de l'accès à l'énergie propre et le développement de chaînes de valeur durables avec des industries de remplacement des importations dans des secteurs clés, tels que les secteurs du cacao et de la noix de cajou.

III. Administration du programme et gestion des risques

33. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

34. Le programme sera exécuté sur le plan national. Si nécessaire, l'exécution nationale peut être remplacée par l'exécution directe pour tout ou partie du programme en cas de force majeure. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies de façon à gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés.

35. Les vulnérabilités environnementales et climatiques (déforestation et conflit lié aux ressources naturelles) représentent des risques considérables pour le développement, qui sont accentués par l'instabilité dans la région, surtout le long des frontières au Nord du pays. Pour atténuer ces risques, le PNUD mènera des évaluations régulières en matière de conflit, renforcera les mesures d'adaptation locales (solutions naturelles, dispositifs d'alerte précoce et outils intelligents de suivi des ressources) et étendra les laboratoires de l'innovation et les initiatives de résilience communautaire.

36. Grâce à une analyse et une programmation conjointes, et en étroite coordination avec la Coordinatrice résidente, l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires de développement, le PNUD proposera des solutions ciblées pour lutter contre la déforestation, les risques climatiques et l'instabilité. En tant que chef de file pour la coordination des partenaires techniques et financiers, il améliorera l'efficacité et la coordination du développement afin d'obtenir un impact collectif.

37. Le PNUD déploiera davantage de Volontaires des Nations Unies nationaux et internationaux pour appuyer la mise en œuvre du programme. Ils contribueront aux services numériques, aux laboratoires d'innovation, à la résilience climatique et à

l'engagement civique. Ces contributions seront intégrées dans la programmation et le suivi pour un impact et une durabilité plus grands.

38. Pour atténuer les risques liés à la diminution de l'aide publique au développement (APD) et des ressources de base, le PNUD diversifiera sa base de ressources en établissant des partenariats avec des fondations philanthropiques et des institutions financières internationales, ainsi qu'en ayant recours à des mécanismes de financement innovants tels que le financement mixte et le financement participatif auprès de la diaspora. Le PNUD recherchera des mécanismes de cofinancement et de financement commun, y compris dans le cadre d'une programmation conjointe avec d'autres entités des Nations Unies. Il aidera le Gouvernement à renforcer la mobilisation des ressources nationales et explorera des modèles de partage des coûts et des financements mixtes – y compris les obligations vertes et bleues, les crédits d'émission et la finance islamique – afin d'améliorer la solvabilité et les systèmes de recettes.

39. Le PNUD surveillera les risques liés aux élections présidentielle de 2025 et législatives de 2026, mettra à jour le cadre de risque et renforcera les systèmes locaux d'alerte précoce. Les mesures d'atténuation comprendront notamment un appui aux plateformes civiques inclusives et aux systèmes de gouvernance localisés qui favorisent la confiance sociale et s'attaquent aux obstacles structurels à la participation économique et politique des femmes et des jeunes. Toutes les plateformes appropriées seront mobilisées pour promouvoir la gouvernance participative et la cohésion sociale. Dans le respect de l'engagement de ne laisser personne de côté, nous adopterons une approche de transformation systémique grâce à des portefeuilles intégrés qui favorisent une programmation adaptative, une plus grande cohérence et un impact accru, en particulier pour les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables qui risquent d'être laissés pour compte.

40. Afin de garantir la durabilité des résultats et leur prise en charge par les institutions, et en s'appuyant sur les évaluations des capacités des principaux partenaires, le programme mettra en œuvre une stratégie réfléchie de renforcement des capacités⁴⁴. Le PNUD aidera les institutions nationales et locales à renforcer leurs fonctions essentielles (planification, budgétisation et transformation numérique, par exemple) grâce à une assistance technique, des formations, des laboratoires d'innovation et des initiatives de coopération Sud-Sud. Les progrès seront suivis à l'aide d'indicateurs de résultats qui mesurent le degré d'adoption par les institutions et les améliorations apportées à la prestation de services.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

41. Les cadres de suivi et d'évaluation seront alignés sur le PND, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, les ODD et le plan stratégique du PNUD (2022-2025). Le PNUD aidera le MEPD à développer une plateforme numérique pour suivre la mise en œuvre du PND. En collaboration avec l'Agence nationale de la statistique (ANStat) et des instituts de recherche, des méthodes innovantes seront utilisées pour collecter des données ventilées par âge, sexe, appartenance ethnique, statut et localisation géographique. Le PNUD renforcera également les capacités des partenaires nationaux à appliquer les normes sociales et environnementales.

42. Les évaluations externes, les évaluations indépendantes et les audits, conformément aux lignes directrices du PNUD en matière d'évaluation, contribueront à la prise de décisions stratégiques, à l'adaptation des programmes et à la

⁴⁴ Entre 2022 et 2024 : MIS ; MEPD ; MINEDDTE ; MCNSLP ; CNDH et OSC partenaires.

responsabilisation. Un plan d'évaluation chiffré donnera la priorité aux enseignements tirés des programmes de pays et des évaluations thématiques afin d'orienter les corrections à mi-parcours, la programmation future et l'efficacité du développement. Toutes les évaluations seront téléchargées sur le Centre de gestion en ligne des évaluations, où les recommandations seront suivies en fonction des réponses de la direction et des mesures prises en conséquence. Des examens réguliers s'appuieront sur des données ventilées provenant de plateformes numériques et sur le retour d'information en temps réel des populations, comme les enquêtes de perception communautaire, avec le soutien du groupe de travail des Nations Unies sur le suivi et l'évaluation, afin d'orienter les mises à jour du cahier des charges et du cadre de résultats et d'allocation des ressources. Le suivi conjoint du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable sera appuyé par des outils tels que United Nations Info et la validation participative sur le terrain. Le PNUD examinera et renforcera périodiquement les capacités du personnel en matière de suivi, d'évaluation et d'apprentissage adaptatif.

43. Une stratégie de gestion des connaissances sera adoptée pour éclairer les orientations stratégiques et la programmation, et pour rendre les résultats et les enseignements accessibles à divers publics. Le PNUD va remanier sa stratégie de communication afin de tirer parti de la présentation narrative des données, des contenus multimédias et des formats courts sur les réseaux sociaux, dans les médias nationaux et internationaux et sur les plateformes partenaires. Des témoignages réels, des résumés visuels des données et des mises à jour interactives seront partagés via des newsletters spécialement conçues et des actions de sensibilisation ciblées auprès des parties prenantes.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

National Priorities: NDP Pillar 4 – Promoting equity, gender, and inclusive growth; NDP Pillar 5 – Strengthening governance and accelerating state modernization				
Cooperation Framework Outcome Involving UNDP (UNSDCF Outcome 2; UNDP Outcome 1): By 2030, populations, especially women, children, adolescents, youth and vulnerable groups, particularly in rural and peri-urban areas, have better access to essential services (basic social services, justice, civil status, culture), economic, political and cultural opportunities, and benefit from better social protection, including in emergency contexts.				
Related Strategic Plan Outcome 2: Leaving no one behind				
Cooperation Framework Outcome Indicator(s), Baseline(s), Target(s)	Data Source, Frequency of Data Collection, Responsibilities	Indicative CP Outputs (including indicators, baselines, targets)	Major Partners / Partnership Frameworks	Estimated Cost by Outcome (\$)
<p>Indicator 1.a: Gender Inequality Index Baseline 1.a. (2022): 0.612 Target 1.a (2030): 0.51</p> <p>Indicator 1.b: E-Government Development Index Baseline 1.b (2024): 0.5587 Target 1.b (2030): 0.60</p> <p>Indicator 1.c: Civil Society Participation Index Baseline 1.c (2024): 0.78 Target 1.c (2030): 0.82</p>	<p>Data Source 1.a: Human Development Report Frequency 1.a: Annual Responsibility 1.a: UNDP</p> <p>Data Source 1.b: E-Government Development Index Frequency 1.b: Biennial Responsibility 1.b: United Nations Department of Economic and Social Affairs (UNDESA), Division for Public Institutions and Digital Government (DPIDG)</p> <p>Data Source 1.c: Our World in Data Frequency 1.c: Annual Responsibility 1.c: Varieties of Democracy</p>	<p>Output 1.1: Women, youth, and vulnerable groups, particularly in rural and peri-urban areas, actively participate in decision-making and budgeting for improved social cohesion through inclusive dialogue mechanisms for digital and green local development, social cohesion and community resilience to conflict and climate-related risks.</p> <p>Indicator 1.1.1: Number of inclusive dialogue mechanisms and participatory platforms established and/or supported to enable active engagement of women, youth, and vulnerable groups in decision-making for green local development and community resilience to conflict and climate-related risks. [IRRF 3.1.3] Baseline (2025): 5 (rural) Target (2030): 35 (rural) 15 (peri-urban) Data Source: UNDP project monitoring reports; platform meeting minutes; CSSOs; community surveys Frequency: Annual</p>	<p>MIS; MEPD; MCNSLP; MINEDDTE; MFB; METFPA; MTND; Family, Women, and Children (MFFE); Justice</p> <p>Ombudsperson</p> <p>NHRC</p> <p>Municipalities Regional councils Civil-Military Cells</p> <p>Civil Society Organizations Women's Associations Youth Associations Private sector</p>	<p>Regular: \$1,410,000</p> <p>Other: \$31,473,000</p>

<p>Indicator 1.d: Corruption Perception Index Baseline 1.d (2024): 45% Target 1.d (2030): 55%</p>	<p>Data Source 1.d: Transparency International Frequency 1.d: Annual Responsibility 1.d: Transparency International</p>	<p>Indicator 1.1.2: Number of community-reported conflicts addressed through dialogue platforms supported by UNDP that were resolved or reached agreement, disaggregated by conflict type where possible (e.g. climate-related, land, governance). Baseline (2025): 45 (rural) Target (2030): 140 (rural); 60 (peri-urban) Data Source: UNDP project monitoring reports; platform meeting minutes; CSOs; community surveys; ombudsman Frequency: Annual</p> <p>Indicator 1.1.3: Percentage of inclusive dialogue mechanisms and participatory platforms' participants reporting trust in local governance and decision-making. Baseline (2025): 0% Target (2030): 70% (rural); 70% (urban); 70% (women); 70% (youth) Data Source: Platform perception survey Frequency: Annual</p>	<p>AfDB; IsDB</p> <p>Brazil; Germany; Italy; Japan; Republic of Korea</p> <p>UNESCO, UNFPA, UN Women</p>	
		<p>Output 1.2: Local authorities possess strengthened capacity and innovative tools to efficiently plan, implement, and monitor integrated solutions for inclusive, green, and digital service delivery and development.</p> <p>Indicator 1.2.1: Number of local government staff trained in digital tools and green transition planning. Baseline (2025): 100 (Female); 120 (Male) Target (2030): 500 (Female); 600 (Male) Data Source: UNDP project monitoring reports; training participant records; MINEDDTE report Frequency: Annual</p> <p>Indicator 1.2.2: Number of local development plans integrating digital or green solutions developed. Baseline (2025): 0 Target (2030): 50</p>		

		<p>Data Source: Local government development budgets and plans; local government meeting minutes Frequency: Annual</p> <p>Indicator 1.2.3: Percentage of people reporting a perceived improvement in the quality of public services and governance, including in the handling of corruption cases. Baseline (2025): 55% Target (2030): 65% Data Source: Community Perception Survey; High Authority for Good Governance, Ministries of Justice; Public Service; and MEPD Frequency: Annual</p>		
		<p>Output 1.3: Systems and tools established to strengthen the delivery of quality public services, including digital service platforms and green transition, operational accountability mechanisms, and citizen feedback loops to support transparency and trust.</p> <p>Indicator 1.3.1: Number of digital tools or systems for local planning and service delivery. [IRRF 2.3.2.a] Baseline (2025): 2 Target (2030): 10 Data Source: UNDP project monitoring reports; MIS monitoring reports Frequency: Annual</p> <p>Indicator 1.3.2: Number of people using digitalized public services supported by UNDP. Baseline (2025): 0 (Female); 0 (Male) Target (2030): 25,000 (Female); 25,000 (Male) Data Source: ANStat, UNDP Frequency: Annual</p> <p>Indicator 1.3.3: Number of people with access to basic services, disaggregated by sex. Baseline (2025): Female (2,500); Male (2,000)</p>		

		<p>Target (2030): Female (150,000); Male (100,000)</p> <p>Data Source: UNDP project monitoring reports; platform meeting minutes; CSOs; community surveys; Ombudsman</p> <p>Frequency: Annual</p> <p>Indicator 1.3.4: Community satisfaction with basic services, disaggregated by rural, peri-urban, sex, age.</p> <p>Baseline (2025): To be determined at start of programme</p> <p>Target (2030): 70%</p> <p>Data Source: Community Perception Surveys</p> <p>Frequency: Annual</p>		
<p>National Priorities: NDP, Pillar 1 – Accelerating structural economic transformation by enhancing overall productivity, innovation, and private-sector development; NDP, Pillar 2 – Strengthening infrastructure, promoting balanced regional development, and ensuring environmental sustainability; NDP, Pillar 3 – Developing human capital, skills, and creating decent jobs.</p>				
<p>Cooperation Framework Outcome Involving UNDP (UNSDCF Outcome 3; UNDP Outcome 2): By 2030, communities benefit from an inclusive and sustainable development model that fosters innovation, scientific research, equitable and environmentally responsible economic growth, promotes the circular economy, and integrates concrete actions to combat climate change, while implementing measures to protect and restore biodiversity and adopting new practices that restore and preserve natural resources.</p>				
<p>Related Strategic Plan Outcome 1: Structural transformation, particularly green, inclusive and digital transitions</p>				
Cooperation Framework Outcome Indicator(s), Baseline(s), Target(s)	Data Source, Frequency of Data Collection, Responsibilities	Indicative CP Outputs (including indicators, baselines, targets)	Major Partners / Partnership Frameworks	Estimated Cost by Outcome (\$)
<p>Indicator 2.a: GHG Emissions Reduction (million tonnes CO₂ equivalent) [IRRF 6.5.1]</p> <p>Baseline 2.a (2012 – 2030): 121.44</p> <p>Target 2.a (2030): 84.51</p> <p>Indicator 2.b: Percentage of local governments that adopt and implement local disaster risk reduction strategies in line with national strategies</p> <p>Baseline 2.b (2024): 0%</p>	<p>Data Source 2.a: Nationally Determined Contributions Registry</p> <p>Frequency 2.a: Biennial</p> <p>Responsibility 2.a: Environmental Information System</p> <p>Data Source 2.b: Sendai Framework Monitor</p> <p>Frequency 2.b: Annual</p> <p>Responsibility 2.b: United Nations Office for Disaster Risk Reduction</p>	<p>Output 2.1: Support mechanisms and enabling conditions established for the improved performance of MSMEs (led particularly by youth and women), and for their contribution to digital and nature-positive transitions.</p> <p>Indicator 2.1.1: Number of MSMEs receiving support on innovation, business development, digital solutions to participate in a nature-positive transition.</p> <p>Baseline (2025): 0</p> <p>Target (2030): 2,000 (1,000 women-led); (1,000 youth-led)</p> <p>Data Source: UNDP project monitoring reports; implementing partner reports; MINEDDTE reports</p> <p>Frequency: Annual</p>	<p>Commerce and Industry; Water and Forests; MFB; MINEDDTE; MEPD; METFPA; MPJIPSC; MTND; Carbon Market Bureau</p> <p>Business Associations; SME federations; women- and youth-led SMEs</p> <p>Association of Young Entrepreneurs</p>	<p>Regular: \$2,183,000</p> <p>Other: \$64,527,000</p>

<p>Target 2.b (2030): 100%</p> <p>Indicator 2.c: Forest area as a proportion of total land area (SDG 15.1.1) [IRRF 3.1] Baseline 2.c (2022): 8.2% Target 2.c (2030): 20%</p> <p>Indicator 2.d: Proportion of important sites for terrestrial and freshwater biodiversity that are covered by protected areas, by ecosystem type (SDG 15.1.2) Baseline 2.d (2022): 22.83% Target 2.d (2030): 30%</p> <p>Indicator 2.e: Renewable energy consumption as a percentage of total final energy consumption (SDG 7.2.1) [IRRF 5.2.1] Baseline 2.e (2022): 24.1% Target 2.e (2030): 45%</p> <p>Indicator 2.f: Proportion of rural population with access to clean cooking solutions (SDG 7.1.2) Baseline 2.f (2022): 42.60% Target 2.f (2030): 50%</p>	<p>Data Source 2.c: World Bank Frequency 2.c: Biennial Responsibility 2.c: Food and Agriculture Organization: Global Forest Resources Assessment</p> <p>Data Source 2.d: World Database on Protected Areas Frequency: Biennial Responsibility: UN Environment Programme World Conservation Monitoring Centre</p> <p>Data Source 2.e: International energy Agency Frequency 2.e: Biennial Responsibility 2.e: International energy Agency</p> <p>Data Source 2.f: International energy Agency Frequency 2.f: Biennial Responsibility 2.f: International energy Agency</p>	<p>Indicator 2.1.2: Percentage of UNDP-supported MSMEs reporting improved business performance. Baseline (2025): 0% Target (2030): 70% Data Source: MINEDDTE and MFB enterprise monitoring reports Frequency: Annual</p> <p>Indicator 2.1.3: Percentage of UNDP-supported MSMEs demonstrating improved nature-positive performance based on national green sector criteria. Baseline (2025): 0% Target (2030): 70% Data Source: UNDP beneficiary follow-up surveys Frequency: Annual</p> <p>Indicator 2.1.4: Number of policies, strategies, and regulations that enable MSMEs' access to digital and green technologies for nature-positive economic transition. Baseline (2025): 0 Target (2030): 10 Data Source: UNDP project monitoring reports; MTND reports Frequency: Annual</p> <p>Output 2.2: Community-levels systems, tools, and financing mechanisms support the creation of green and blue jobs for women, youth, and vulnerable groups while improving operational capacities for sustainable resource management, renewable energy, inclusive local planning, and climate-resilient service delivery.</p> <p>Indicator 2.2.1: Number of youth, women, and vulnerable groups who have received training, resources, or technical assistance to adopt climate-resilient and nature-positive livelihoods. Baseline (2025): 0</p>	<p>Universities and vocational institutions</p> <p>Youth-CSOs</p> <p>Foundations</p> <p>AfDB; IsDB</p> <p>Brazil; European Union, Germany; Italy; Japan; Republic of Korea</p> <p>UNCDF, UNEP, UNV</p>	
---	--	--	--	--

		<p>Target (2030): 3,000 (Female); 2,000 (Male); 3,000 (Youth, 15 – 24); 1,000 (Vulnerable)</p> <p>Data Source: UNDP project monitoring reports; implementing partner reports</p> <p>Frequency: Annual</p> <p>Indicator 2.2.2: Number of people benefiting from early warning systems, climate and security, and disaster risk management tools, disaggregated by rural, peri-urban, sex, age.</p> <p>Baseline (2025): 0</p> <p>Target (2030): 10 million</p> <p>Data Source: Local government reports; early warning system committee meeting minutes</p> <p>Frequency: Annual</p> <p>Indicator 2.2.3: Number of policies, strategies, or operational tools adopted or implemented by institutions with UNDP support to strengthen climate resilience and sustainable natural resource management. [IRRF 3.1.3]</p> <p>Baseline (2025): 0</p> <p>Target (2030): 10</p> <p>Data Source: UNDP project monitoring reports; MINEDDTE reports</p> <p>Frequency: Annual</p> <p>Indicator 2.2.4: Number of green and blue jobs created for women, youth, and vulnerable groups through UNDP-supported initiatives. disaggregated by rural, peri-urban, sex, age.</p> <p>Baseline (2025): 0</p> <p>Target (2030): 3,000 (Female); 2,000 (Male); 3,000 (Youth, 15 – 24); 1,000 (Vulnerable)</p> <p>Data Source: UNDP project monitoring reports; implementing partner reports; MINEDDTE job statistics</p> <p>Frequency: Annual</p>		
--	--	--	--	--

		<p>Indicator 2.2.5: Number of households, businesses, or community institutions in rural and peri-urban areas with improved access to renewable energy through UNDP-supported interventions.</p> <p>Baseline (2025): 0</p> <p>Target (2030): 50,000</p> <p>Data Source: UNDP project monitoring reports; MINEDDTE energy statistics</p> <p>Frequency: Annual</p> <p>Indicator 2.2.6: Amount of additional finance mobilized for climate, biodiversity and sustainable natural resource management aligned with SDGs (moonshot).</p> <p>Baseline (2025): USD 10 million</p> <p>Target (2030): USD 100 million (50% public); (50% private)</p> <p>Data Source: MINEDDTE, Donor Reports</p> <p>Frequency: Annual</p>		
--	--	---	--	--